



**De meilleures conditions d'accueil  
pour les élèves  
porteurs de handicap!**



# Pour une reconnaissance pleine et entière des AVS et EVS!

**Précarité, ça suffit!**

**Les AVS et EVS sont indis-  
pensables au bon fonction-  
nement des écoles!**

- **Améliorer les statuts!**

Aujourd'hui: CDD d'un an renouvelable, emplois aidés pour 2 ans, CDI à temps très partiel...

- ⇒ augmenter le nombre de postes en CDD et CDI
- ⇒ transformer les emplois aidés en emplois stables et statutaires dans les écoles

- **Accéder à la formation!**

Aujourd'hui: 60h de formation avec une mise en place aléatoire...

- ⇒ prendre réellement en compte les demandes de projets professionnels individuels
- ⇒ reconnaître et valider les compétences

- **Améliorer les salaires!**

Aujourd'hui: entre 600 et 700 € par mois et un temps partiel non choisi

- ⇒ augmenter le nombre d'heures de travail
- ⇒ dégeler la valeur du point d'indice
- ⇒ donner une meilleure progression salariale pour les CDD et CDI
- ⇒ rémunérer les salaires au SMIC au minimum

- **Améliorer la gestion du personnel!**

Aujourd'hui: affectations à la dernière minute, changements précipités en cours d'année...

- ⇒ affecter les AVS en amont pour permettre un lien avec les parents et les enseignants
- ⇒ pérenniser les AVS auprès des élèves suivis
- ⇒ créer une brigade de remplacement

**AVS, EVS, enseignants, parents d'élèves,  
mobilisons-nous!**

**Assemblée Générale le mercredi 4 février à 15h  
Maison des syndicats - Privas**